

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 14 (1999)
Heft: 12

Artikel: Lehrlinge 2000 : schon jetzt planen! = Apprenti(e)s 2000 : pensez-y dès maintenant!
Autor: Schmidt, Michael
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-769130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dial überfrachteten Seiten. Doch auch wir wollen uns gewissen Trends nicht verschliessen. Für die neue Legislatur (ab Wintersession 1999) legen wir uns ein neues Outfit zu. Daneben planen wir auch Essentielles. Geplant sind ein Bild- und Tonarchiv der Ratsdebatten, ein Diskussionsforum mit Mitgliedern des Parlaments, Mailinglists u.a.m. Ideen sind viele da – und wenn Sie gerade die zündende haben, geben Sie uns Ihre Anregung weiter oder üben Sie Kritik, auch dafür haben wir offene Ohren!

www.parlament.ch LE SITE INTERNET DU PARLEMENT SUISSE

Hier

Une conférence de presse tenue le 15 septembre 1995 a donné le coup d'envoi à notre présence sur le «World Wide Web». Le législatif y a fait ses premiers pas dans ce nouvel univers en compagnie des pouvoirs exécutif, représenté par la Chancellerie fédérale et judiciaire, représenté par le Tribunal fédéral. Cette première apparition en public n'a été possible qu'au prix d'un dur labeur et de nombreuses nuits blanches, rendus nécessaires par l'ambition des objectifs visés. «Information» et «démocratisation», tels sont sans doute les maîtres mots qui ont inspiré l'action des responsables. Ceux-ci ont voulu aussi bien mieux faire connaître l'activité du Parlement et du Gouvernement suisses qu'expliquer les droits politiques, rapprocher le citoyen des institutions, éveiller enfin son intérêt pour la chose publique en général. Notre site a très vite grandi. Dès la session d'hiver 1995, le procès-verbal in extenso des délibérations du Conseil national et du Conseil des Etats, soit plusieurs centaines de pages, était disponible.

Aujourd'hui

Sans être devenu un Goliath, notre site n'est plus un David. L'internaute a aujourd'hui à sa disposition 70 000 pages de délibérations in extenso des Chambres, extraites du Bulletin officiel, 12 000 pages d'informations sur les objets et les interventions parlementaires grâce à la banque de données «Curia Vista», et 2000 pages d'informations diverses sur le Parlement et ses principales figures. Pour ce qui est de l'intérêt des informations fournies, les chiffres parlent d'eux-mêmes: notre site, dont la gestion est assurée par 3 personnes qui se partagent le travail d'alimentation en données et de saisie informatique, enregistre 3 millions de «Hits» par mois. Le dernier-né de nos services s'appelle «Live+»: malgré les apparences, il ne s'agit pas d'un label de qualité de vie, mais d'un service de retransmission audiovisuelle en direct des débats parlementaires. Par «plus», nous entendons non pas une meilleure qualité d'image, mais un élément qui, à ce jour du moins, fait la différence

avec les autres parlements, à savoir une brève biographie de l'orateur assortie de quelques informations sur l'objet traité. Un nouveau produit est venu entre temps élargir notre palette de prestations: «CiviCampus». Il s'agit d'une sorte de leçon d'instruction civique interactive que nous destinons à tous les citoyens, et tout spécialement aux écoliers. Les aspects ainsi assimilés par l'utilisateur peuvent être immédiatement testés et corrigés. L'actualité du moment a voulu que le premier module soit consacré au mode d'élection à la proportionnelle; les autres cours (sur la genèse d'une loi, sur l'initiative et le référendum) seront dispensés progressivement dans les prochaines semaines.

Rien n'est plus fâcheux qu'un site qui est déjà dépassé: nous nous efforçons d'offrir en permanence tous les éléments essentiels sur les sujets d'actualité, qu'il s'agisse d'une vue d'ensemble des accords bilatéraux, des photos de chaque parlementaire élu hier ou du nombre de voix obtenues il y a 5 minutes par le Conseiller fédéral Adolf Ogi (le 15 décembre) pour son accession à la présidence de la Confédération.

Demain

Un journaliste d'un quotidien dont la présentation n'a pas changé depuis 220 ans nous faisait récemment remarquer que le responsable de notre mise en page devait être originaire d'un pays autrefois situé derrière le rideau de fer... Notre critique n'a certes pas entièrement tort. Nous nous contenterons de lui rétorquer que nous avons simplement fait passer le contenu, la qualité et l'actualité avant la fioriture et le tape-à-l'œil. Afin toutefois qu'il ne soit pas dit que nous nous fermons à la modernité, nous ravalons notre façade à la prochaine législature, soit dès la session d'hiver 1999. Parallèlement, le fond sera lui aussi amélioré: nous prévoyons un nouveau service d'archives audiovisuel des débats parlementaires, un forum de discussion avec les parlementaires, des listes d'envoi, parmi bien d'autres projets. Les idées ne manquent pas: d'ailleurs si c'est de vous que jaillit l'idée lumineuse tant attendue, faites-nous la connaître. Notre oreille attentive acceptera même d'entendre vos critiques...

contact:

Services du Parlement, Service Internet
Daniel Schweizer
E-Mail: daniel.schweizer@pd.admin.ch

LEHRLINGE 2000: SCHON JETZT PLANEN!

Vor erst etwa vier Monaten hat der zweite Jahrgang der Informationsassistenten/innen-Lehrlinge seine Ausbildung begonnen – und schon ist es für die Lehrbetriebe an der Zeit, sich auf den dritten Jahrgang einzu-

stellen. Dieser beginnt seine Ausbildung zwar erst wieder Ende August 2000, aber wer einen guten Millenniums-Jahrgang wünscht, tut gut daran, beizeiten die geeigneten Vorkehrungen zu treffen.

Es ist im Interesse aller beteiligten Partner, vor allem aber der Lehrlinge und des Lehrbetriebs, wenn die Kontaktaufnahme möglichst frühzeitig vorgenommen wird und der Abschluss der Lehrverträge dann noch im Frühjahr oder bis etwa Mitte Juni 2000 erfolgen kann. Für die I+D-Betriebe hat das den Vorteil, dass sie ihre Wahl aus einem grösseren Angebot von Schulabgängern treffen können und damit weniger mit nur mässig geeigneten oder ungenügend motivierten Lehrlingen konfrontiert werden.

Sinnvoll sind, neben allfälligen anderen Methoden der Rekrutierung (Inserate, Gespräche, Verbreitung von Informationsmaterial, Führungen, Vorstellung in der Schule usw.), vor allem auch Schnupperlehren. Sie helfen den Berufsinteressenten, sich ein etwas realistischeres Bild vom Berufsalltag zu machen und ihre Neigungen abzuklären. Für die Betriebe bieten sie in der Regel eine sehr gute Basis für die Beurteilung der Kandidat/innen. Das Tätigkeitsfeld der Informationsassistentin/des Informationsassistenten umfasst zwar einen grossen eher technischen Bereich (Magazindienst, Aktenübernahme und konservierende Massnahmen, Reprotechnik, Geräteunterhalt, administrative Arbeiten usw.), aber auch in starkem, wenn nicht entscheidendem Masse den Publikumskontakt. Es sollte daher bei der Wahl der Lehrlinge auch auf entsprechende Eignungen Gewicht gelegt werden: gute bis sehr gute schulische Leistungen, gute Kommunikationsfähigkeit, Verständnis für die Anliegen der Benutzer und, nicht zuletzt, ein gutes Niveau im schriftlichen wie im mündlichen Ausdruck sind unabdingbar.

Die Ausbildung in Form einer Lehre ist in erster Linie für Schulabgänger/innen konzipiert, die ihre obligatorische Schulpflicht absolviert haben. Grundsätzlich sollten die verfügbaren Lehrstellen daher an jüngere Kandidat/innen vergeben werden. Ältere Bewerber/innen oder solche, die über einen höheren Schulabschluss verfügen (Matura, o. dgl.), sind dagegen eher auf die Fachhochschulausbildung aufmerksam zu machen.

Frühzeitige Planung ist aber noch aus einem weiteren Grund geboten: die Ausbildung der Informationsassistenten/innen integriert archivistische, bibliothekarische und dokumentalistische Ausbildungsgänge. Die Lehrbetriebe verfügen in der Regel nicht über ausreichende Kompetenzen in allen drei Sparten, um eine solche Ausbildung im Alleingang gewährleisten zu können. Es drängen sich also Praktika in komplementären Betrieben auf. Auch hier ist es sinnvoll, sich rechtzeitig nach solchen Partnerbetrieben umzusehen.

Schliesslich sei auch noch darauf hingewiesen, dass I+D-Dienste, die zum ersten Mal

Lehrlinge ausbilden möchten, von der zuständigen Behörde als Lehrbetrieb zugelassen werden müssen, bevor sie Lehrverträge unterzeichnen können. Obschon die materiellen und personellen Voraussetzungen in der Regel kein Problem darstellen dürften, ist doch auch für das Anerkennungsprozedere genügend Zeit einzuplanen.

Und noch eins: der Beruf des I+D-Assistenten /der I+D-Assistentin stösst auf lebhaftes Interesse, und Lehrstellen sind daher gefragt. Indem Sie in Ihrem Betrieb Ausbildungsplätze zur Verfügung stellen oder mit Ausbildungsbetrieben zusammenarbeiten, eröffnen Sie nicht nur berufliche Perspektiven, sondern Sie wirken auch aktiv an der Zukunft des I+D-Wesens in der Schweiz mit.

**APPRENTI(E)S 2000:
PENSEZ-Y DÈS MAINTENANT!**

Il n'y a que quatre mois environ que la deuxième volée des apprenti(e)s assistant(e)s en information documentaire a entamé sa formation – et il est déjà temps pour les entreprises formatrices de penser à la troisième volée. Celle-ci ne commencera sa formation qu'à la fin du mois d'août 2000, mais si l'on veut obtenir un bon millésime, il faut dès maintenant mettre tous les atouts de son côté.

Il est en effet dans l'intérêt de tous les partenaires – en particulier les apprenti(e)s et les entreprises formatrices – de prendre contact le plus tôt possible et de signer les contrats d'apprentissage si possible déjà au printemps, ou en tout cas jusqu'à la mi-juin 2000. Pour les services d'information documentaire (SID) intéressés, rechercher très tôt son/sa futur(e) apprenti(e) présente l'avantage de pouvoir choisir parmi un plus grand nombre de candidat(e)s qui sont en train de finir leur scolarité obligatoire; un choix plus tardif les confrontera à une plus forte proportion de jeunes moyennement motivés pour la profession ou dont les qualifications sont plutôt faibles.

Il est particulièrement recommandé de prévoir, en complément des moyens d'information et de recrutement courants (annonces, entretiens, diffusion de matériel d'information, visites organisées du SID, présentation de la profession à l'école, etc.), des «mini-stages» de quelques jours («Schnupperlehre»). Ceux-ci sont utiles tant pour les futur(e)s apprenti(e)s, qui peuvent se faire une meilleure idée de la profession et vérifier leur motivation, que pour l'entreprise formatrice, qui est ainsi mieux à même d'évaluer les candidat(e)s.

Le champ d'activité des futur(e)s assistant(e)s en information documentaire comprend certes un vaste domaine plutôt technique (service dans les dépôts, conditionnement, reproduction, entretien des appareils, travaux administratifs, etc.), mais aussi, et dans une très

large mesure, des contacts avec le public. Il faudra donc, lors du choix d'un(e) apprenti(e), accorder une importance particulière à sa capacité à communiquer et à percevoir les attentes des utilisateurs, ainsi qu'à son niveau d'expression écrite et orale.

La formation sous forme d'apprentissage est conçue en premier lieu pour les jeunes qui ont terminé leur scolarité obligatoire. C'est donc à eux que les places d'apprentissage disponibles devraient être attribuées en priorité. Quant aux candidat(e)s plus âgé(e)s ou titulaires d'un diplôme de fin d'études plus poussées (maturité, etc.), on les dirigera de préférence vers la formation au niveau des hautes écoles spécialisées.

Parmi les raisons de planifier le plus tôt possible l'engagement de votre prochain(e) apprenti(e), il y a aussi le fait que la formation d'assistant(e) en information documentaire englobe des éléments d'archivistique, de bibliothéconomie et de documentation. Or, la plupart des entreprises formatrices ne dispo-

sent pas des compétences nécessaires pour assurer à elles seules une formation dans ces trois domaines. Elles devront donc, la plupart du temps, prévoir des stages dans des SID complémentaires et auront tout avantage à rechercher assez tôt leurs partenaires.

Rappelons enfin que les SID qui envisagent de former pour la première fois des apprenti(e)s sont tenus d'obtenir l'accord de leur service cantonal de la formation professionnelle. Bien que cela ne constitue en général qu'une formalité, il convient de s'y prendre assez tôt pour que les contrôles réglementaires puissent être effectués.

La formation d'assistant(e) en information documentaire rencontre un succès réjouissant et les places sont par conséquent assez demandées. En créant des places d'apprentissage dans votre SID, ou en collaborant avec des SID d'autres types pour offrir des stages à leurs apprenti(e)s, vous n'ouvrez pas seulement de nouvelles perspectives d'avenir pour les jeunes intéressés par nos professions, mais vous contribuez activement au développement du domaine de l'information documentaire dans notre pays.

Michael Schmidt

**FÜR WEITERE INFORMATIONEN
POUR TOUT RENSEIGNEMENT
COMPLÉMENTAIRE:**

- ARBIDO n° 7/8 (1999), S. 17 (Darstellung der drei Säulen der Ausbildung: Lehrbetrieb, Berufsschule, Einführungskurse / présente les trois piliers de la formation: entreprise formatrice, école professionnelle, cours d'introduction)
- BBS-Sekretariat, Effingerstrasse 35, 3008 Bern, Tel. 031/382 42 40 (für Unterlagen wie Reglement über die Ausbildung und die Lehrabschlussprüfung, Modellehrgang, Reglement Einführungskurse / documentation générale, p.ex. règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage, guide méthodique type, règlement pour les cours d'introduction)
- die kantonalen Berufsbildungsämter / les offices cantonaux de formation professionnelle (Anerkennung als Lehrbetrieb / reconnaissance comme entreprise formatrice)
- Lehrstellenbörse / bourse suisse des places d'apprentissage: <http://www.orientation.ch/ausb/lehr>
- Allgemeine Berufsschule, Allg. Abteilung, Ausstellungsstrasse 60, 8005 Zürich, Tel.: 01/446 97 10
- Ecole professionnelle commerciale, rue du Midi 13, 1003 Lausanne, tél. 021/312 75 55
- Christoph Ritter, UB Basel, Schönbeinstrasse 18/20, 4056 Basel, Tel.: 061/267 31 10 (allgemeine Informationen)
- Christian Gillieron, Délégation à la formation BBS/ASD/AAS, Archives cantonales vaudoises, rue de la Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens, tél. 021/316 37 11 (informations générales)
- Käthi Steiner, Aufsichtskommission über die Einführungskurse, Berner Schulwarte, Helvetiaplatz 2, 3005 Bern, Tel. 031/352 81 87 (allgemeine Informationen, Einführungskurse)
- Michael Schmidt, Commission de surveillance des cours d'introduction, Bibliothèque publique et universitaire, 3 place Numa-Droz, 2000 Neuchâtel, tél. 032/717 73 45 (informations générales, cours d'introduction)

**TREFFEN VON
LEHRMEISTER/INNEN
IN ZÜRICH**

Am 26. Oktober dieses Jahres trafen sich in der Zentralbibliothek Zürich gegen 40 Lehrmeister/innen aus der Deutschschweiz (Lehrlinge mit Schulort Zürich) zu einem Erfahrungsaustausch über die neue I+D-Assistent/innen-Ausbildung. Anders als bei früheren Treffen war der zuständige Abteilungsleiter der Allgemeinen Berufsschule Zürich nicht anwesend, so dass sich die Diskussion vor allem auf die betriebliche Ausbildung und die Einführungskurse konzentrierte. Vertreter/innen der Verbände, der Einführungskurse und der Berufsschule versuchten die Fragen zu beantworten oder an die zuständigen Stellen weiterzuleiten. Obwohl die Diskussion noch viele ungelöste Probleme und offene Fragen zutage brachte, hat sich doch eines mit grosser Deutlichkeit gezeigt: Lehrmeister/innen weisen ein hohes Mass an Engagement und Professionalität auf, was eine Garantie für erstklassige Ausbildungsplätze im Bereich I+D darstellt. Ihre grundsätzlich positive Einstellung trotz manchmal widrigen Umständen ist alles andere als selbstverständlich. Ihnen ist es zu verdanken, wenn die I+D-Lehre ihre Startschwierigkeiten zum grossen Teil überwunden hat oder noch überwinden wird. Ihre Bereitschaft zur Zusammenarbeit mit Berufskolleg/innen und zum Erfahrungsaustausch dürfte auch weitere Betriebe ermuntern, das Abenteuer Lehrlingsausbildung zu wagen!